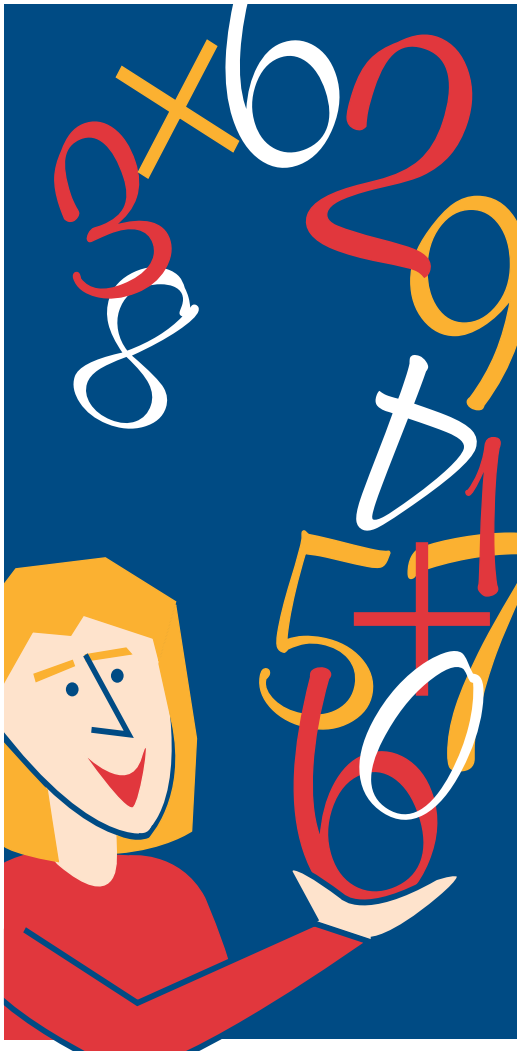




Guide Général des Concours



- 1^{re} section : Historique**
- 2^e section : Comité central**
- 3^e section : Organisation des Concours**
- 4^e section : Tâches et Échéanciers**

Les Concours Opti-Math et Opti-Math + du GRMS

version 2023

Le Comité central des Concours Opti-Math du GRMS

Marleyne Caouette, présidente

Audrey Savard, secrétaire

Céline Rocher, trésorière

Amélie Caillé, agente de promotion

Nathalie Demers, coordonnatrice des épreuves

Justin Berthelot, responsable de l'épreuve Opti-Math

Carl Morin, responsable de l'épreuve Opti-Math +

Responsable des épreuves 2023

Martin Salesse pour **Opti-Math**

Jean-Daniel Gagnon pour **Opti-Math +**

Responsable du site web (édimestre)

Marc Plourde

Secrétariat des Concours Opti-Math et Opti-Math +

1000 rue Saint-Antoine

Terrebonne QC J6W 1P3

Pour information : Robert Mercier

Téléphone : 450 471-4960

Courriel : opti-math@videotron.ca

Site : www.optimath.ca

CONTENU DE CE GUIDE

1^{re} section : Historique

1.1 Présentation du guide général	4
1.2 Historique du GRMS	4
1.3 Les objectifs du GRMS.....	4
1.4 Les objectifs des Concours Opti-Math et Opti-Math +	5
1.5 Historique des Concours	5
1.6 Les pionniers	6
1.7 L'Éducation des Adultes.....	6

2^e section : Comité central

2.1 Le Comité central des Concours	7
2.2 Le cahier d'inscription.....	7
2.3 Le cahier des résultats	8
2.4 Les bourses et les prix	8
2.5 L'écriture des problèmes	9
2.6 Les sources de revenus	9

3^e section : Organisation des Concours

3.1 Le responsable de l'inscription d'une école et les enseignants	10
3.2 La préparation aux Concours	10
3.3 Les épreuves finales	10
3.4 La correction des Concours.....	11

4^e section : Tâches et Échéanciers

4.1 Le responsable de l'inscription d'une école et les enseignants	12
4.2 Le Comité central des Concours et le secrétariat	13

Invitation	14
-------------------------	----

1^{re} section : Historique

1.1 PRÉSENTATION DU GUIDE GÉNÉRAL

Le but de ce guide est de renseigner les responsables d'une inscription.

Nous avons rassemblé ici le plus de détails possible, afin que vous ayez une référence globale de tout ce qui entoure les **Concours Opti-Math et Opti-Math +**

Les **règles actuelles** de passation, de surveillance et de correction des Concours nous sont prescrites par l'expérience et nous ont été suggérées par le milieu pour assurer un minimum d'uniformité et pour garder aux Concours un haut degré de prestige.

À chaque année, les Concours permettent à des milliers d'élèves québécois ou francophones hors Québec de pratiquer davantage la résolution de problèmes. De ceux-là, quelques milliers participent à l'épreuve finale en région et plus de 1500 voient leur copie envoyée au niveau national. C'est une expérience des plus enrichissantes pour tous.

Si les conditions de participation aux Concours sont considérées trop exigeantes, une école peut participer à l'entraînement avec les outils offerts par l'organisation des Concours, sans présenter ses élèves aux Concours eux-mêmes. **Opti-Math** n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour aider les enseignantes et les enseignants à encourager les élèves à pratiquer la résolution de problèmes...

* * * * *

1.2 HISTORIQUE DU GRMS

Au début des années 1970, un groupe de conseillers pédagogiques ressentent le besoin de se doter d'une structure provinciale pour amener l'avancement de l'enseignement de la mathématique au secondaire.

Plusieurs enseignantes et enseignants se joignent au groupe. À la fin de l'année 1978, l'association est incorporée.

Le GRMS organise annuellement une session de perfectionnement.

Depuis la fondation du GRMS, nous estimons que :

- Plusieurs milliers de cartes de membres furent émises ;
- Plus de 30 000 participantes et participants ont su retirer de nos sessions des éléments de solution à leurs différents problèmes ;
- Plus de 3000 ateliers ont été présentés ;
- Tous les membres ont brisé l'isolement en créant des liens enrichissants.

* * * * *

1.3 LES OBJECTIFS DU GRMS

1. Informer, sensibiliser, consulter et représenter les membres sur divers sujets reliés à la mathématique au secondaire.
2. Faire des recommandations à tout corps constitué, privé ou public, notamment au Ministère de l'Éducation pour tout ce qui a trait à l'enseignement des mathématiques au secondaire.
3. Produire et diffuser des documents relatifs à l'élaboration des programmes et à l'enseignement de la mathématique au secondaire.
4. Organiser des rencontres professionnelles afin d'informer, de consulter et de perfectionner les membres.

5. Inventorier les ressources et organismes reliés à la mathématique au secondaire.
6. Imprimer, éditer des revues, journaux, périodiques pour fins de renseignements et de culture.
7. Regrouper les conseillères et conseillers pédagogiques, les enseignantes et enseignants, les étudiantes et étudiants et toute personne intéressée à la mathématique au secondaire, afin de promouvoir les buts que poursuit l'association.

* * * * *

1.4 LES OBJECTIFS DES CONCOURS **Opti-Math** et **Opti-Math +**

Les **Concours Opti-Math** et **Opti-Math +** sont des Concours nationaux de mathématique qui s'adressent à tous les élèves du niveau secondaire (12 à 18 ans) provenant des écoles publiques et privées du Québec et du Canada francophone. Ils s'adressent également aux élèves du secteur de l'Éducation des Adultes. (1^{re} à 5^e secondaire).

Ils sont organisés par un comité du GRMS et visent à encourager la pratique de la résolution de problèmes dans un esprit ludique et à démystifier, auprès des jeunes, les modes de pensée qui caractérisent la mathématique.

Le principal objectif des Concours est de favoriser la participation bien avant la performance.

La devise n'est pas : « que le meilleur gagne » mais bien « que le plus grand nombre participe et s'améliore en résolution de problèmes ».

* * * * *

1.5 HISTORIQUE DES CONCOURS

Le **Concours Opti-Math** origine du dynamisme de six conseillères et conseillers pédagogiques en mathématique de la région de Laval, Laurentides et Montréal.

Les buts du Concours sont de démystifier la mathématique et de stimuler son apprentissage auprès des jeunes de 1^{er}, 2^e et 3^e secondaire et du secteur des adultes. Toutefois, il n'y a pas de lien direct avec les programmes d'études. Le Concours est composé de questions exigeant plutôt un raisonnement mathématique que la maîtrise des connaissances académiques.

Durant les dix premières années, le Concours a été organisé exclusivement par et pour les commissions scolaires Baldwin-Cartier, Blainville-Deux-Montagnes, Chomedey-de-Laval, Des Laurentides, Jérôme-Le-Royer et Les Écores. Au cours de ces dix ans se sont greffées les commissions scolaires Des Manoirs, Des Mille-Îles, Du Long-Sault et Saint-Jérôme. Pendant ces années, le Concours était subventionné en partie par les Clubs Optimistes des territoires de ces commissions scolaires, par les écoles et les commissions scolaires.

L'organisation comportait trois étapes : la première au niveau de l'école, la seconde au niveau de la commission scolaire et la dernière, à un niveau inter commissions scolaires. Ce mode de fonctionnement a permis de faire participer environ 15 000 élèves à l'entraînement chaque année.

Le Concours a parfois permis à des élèves qui avaient connu des échecs au plan scolaire de voir enfin le succès, de reprendre confiance en eux et, par la suite, de réussir à l'école.

Depuis un certain temps, les membres du GRMS souhaitaient organiser un Concours mathématique provincial.

D'autre part, ceux qui géraient **Opti-Math** espéraient qu'il s'ouvre à l'ensemble des jeunes du Québec. Les deux groupes ont facilement collaboré à partir de l'année 1988-1989.

Nous avons alors ouvert les inscriptions au niveau provincial et avons reçu une quarantaine de réponses des quatre coins de la province.

En 1989-1990, nous avons reçu 156 inscriptions d'écoles secondaires publiques ou privées. Chaque région administrative est représentée et nous avons dû établir une structure de responsables de région. 3 000 élèves des 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire se classent pour l'épreuve finale qui a lieu le samedi 22 avril 1990 dans une quinzaine d'endroits dans la province.

En 1990-1991, nous avons reçu 184 inscriptions et nous avons dépassé les 200 inscriptions en 1991-1992.

À la suite de demandes du milieu, nous inaugurons en 1993-1994, à titre expérimental, une section Éducation des Adultes qui s'ajoute aux trois niveaux de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire.

En 1996-1997, nous lançons **Opti-Math +** s'adressant aux élèves de 4^e et 5^e secondaire.

En 1997-1998, nous avons offert les Concours aux francophones hors Québec.

Les **Concours Opti-Math** et **Opti-Math +** sont devenus une activité nationale donnant l'occasion à plusieurs milliers d'élèves de pratiquer annuellement la résolution de problèmes.

1.6 LES PIONNIERS

Les conseillères et les conseillers pédagogiques qui ont fondé **Opti-Math** l'ont fait vivre pendant 10 ans, avant que le GRMS n'ait la bonne idée de rendre ce Concours une activité nationale, mentionnons :

Francine Collin, Hélène Tessier, Jean Saumier, Jean-Marie Lemyre, René Mayrand, Pierre-Paul Renaud, Guy Barot, France Gagnon, Colette Légaré, Léo-Paul Mayrand, Robert Mercier, Ginette Ostiguy, Jacques Paulhus, Jules Rollin.

* * * * *

1.7 L'ÉDUCATION DES ADULTES

À partir de 1994, le **Concours Opti-Math** est offert à l'Éducation des Adultes. Les élèves de la section adulte répondent au même questionnaire que les élèves du secteur des jeunes. Le responsable de l'inscription doit indiquer sur la copie du participant le niveau atteint par ce dernier, au moment de la passation.

Le Concours est ouvert dans les Centres où une personne de l'Éducation des Adultes (enseignante ou enseignant, conseillère ou conseiller pédagogique, directrice ou directeur de centre) accepte la responsabilité de l'organisation dans le Centre. Ce dernier peut agir de façon autonome ou se jumeler avec une école du secteur jeune de son environnement, s'il le souhaite.

* * * * *

2^e section : Comité central

2.1 LE COMITÉ CENTRAL DES CONCOURS

Le Comité central des **Concours Opti-Math** est composé de cinq (5) personnes.

Les membres du Comité travaillent bénévolement. Par contre, leurs dépenses sont remboursées aux taux fixés par le Comité.

Le Conseil d'administration du GRMS nomme un de ses membres qui a comme responsabilité de faire le lien entre les deux groupes.

Depuis 1997, le Comité a reçu le mandat du Conseil d'administration du GRMS de tenter de s'autofinancer avec ses frais d'inscription et ses commanditaires. Une entente de collaboration a été signée entre les deux parties.

La première rencontre de l'année a lieu au début de juillet. En clôturant l'année, on commence à structurer l'année suivante.

Il y a deux rencontres régulières du Comité par année, ce qui n'inclut pas la composition des textes et des épreuves, ni les travaux divers.

Les membres du Comité se partagent les différentes tâches de l'organisation.

Ces principales tâches sont :

- La présidence et la vice-présidence;
- Le secrétariat;
- La trésorerie;
- La gestion de l'inscription;
- Le lien avec les responsables des inscriptions;
- La production et la vente de matériel d'entraînement;
- La mise à jour du site internet;
- Les relations extérieures;
- Les commanditaires;
- La composition et la publication des épreuves et des corrigés;
- La relation avec le GRMS;
- Les envois annuels;
- L'organisation de la correction nationale et la publication des résultats;
- L'acheminement des certificats, des plaques, des bourses et des prix.
- La participation à la session de perfectionnement du GRMS.

Vu l'ampleur de l'organisation, le Comité recourt à des services rémunérés pour faire exécuter certaines tâches qui allègent son travail.

* * * * *

2.2 LE CAHIER D'INSCRIPTION

En septembre, un cahier d'inscription est préparé pour l'année en cours et envoyé par voie électronique dans toutes les écoles secondaires du Québec et dans plusieurs écoles francophones du Canada.

Un formulaire d'inscription accompagne ce cahier ainsi que des éléments promotionnels, s'il y a lieu.

Ce cahier d'inscription et le formulaire d'inscription sont également disponibles sur le site internet des Concours à www.optimath.ca. Le site est mis à jour régulièrement pour informations et échanges.

* * * * *

2.3 LE CAHIER DES RÉSULTATS

L'édition du cahier des résultats ferme, en quelque sorte, la boucle des activités du Comité central des Concours pour une année.

Dans le but de valoriser la participation, nous publions pour chacun des niveaux, le nom des 150 élèves dont la copie a été envoyée à la correction nationale et qui ont obtenu les meilleurs résultats.

Le cahier des résultats est envoyé dans toutes les écoles secondaires en version électronique. Des extraits peuvent être repris dans la revue *Envol*, dans les journaux et dans certains textes durant nos sessions.

Les résultats sont aussi publiés sur le site internet à www.optimath.ca.

* * * * *

2.4 LES BOURSES ET LES PRIX

La politique générale du Comité central :
« La participation est encouragée, l'élitisme est noté ».

À chacun des niveaux pour
Opti-Math et Opti-Math + :

1^{er} prix : Plaque souvenir et prix de 300 \$

2^e prix : Plaque souvenir et prix de 250 \$

3^e prix : Plaque souvenir et prix de 200 \$

4^e prix : Prix de 150 \$

5^e prix : Prix de 125 \$

6^e au 10^e prix : Prix de 100 \$

Le nom du gagnant est gravé sur les plaques souvenirs qui sont signées par le président du GRMS et le président du Concours.

Suite à la correction nationale, les 150 premiers finalistes de chaque niveau reçoivent un certificat de distinction attestant leur performance à la finale.

Des prix sont distribués au hasard parmi les finalistes. Le nombre et la valeur de ces prix sont liés à la participation des commanditaires et au budget du Comité central. Consulter le site internet www.optimath.ca pour connaître les prix annuels remis.

Les bourses et les prix mentionnés plus haut sont expédiés au responsable de l'inscription de l'école qui en assure la remise.

Pour les faire paraître dans la revue du GRMS, l'*Envol*, et dans les journaux qui acceptent, nous demandons que le premier de chaque niveau fasse parvenir sa photo au secrétariat des Concours.

* * * * *

2.5 L'ÉCRITURE DES PROBLÈMES

Le Comité central des **Concours Opti-Math** est à la recherche de problèmes inédits, c'est-à-dire libres de tout droit d'auteur, afin de produire les épreuves d'**Opti-Math**. Les problèmes soumis ne doivent donc pas être pris dans un livre...
Les problèmes recherchés doivent répondre aux critères suivants :

1. Amener les élèves à vivre un sentiment de succès tout en ayant une saveur discriminante.
2. Appartenir à l'une ou l'autre des catégories suivantes :
 - 2.1 Les énigmes et jeux logiques
 - 2.2 L'arithmétique
 - 2.3 L'algèbre
 - 2.4 La géométrie
 - 2.5 La statistique et la probabilité
3. Amener les élèves à bien communiquer leur démarche.

* * * * *

Chaque problème **original** est présenté d'une manière simple et est parfois suivi d'un exemple pour augmenter la clarté des consignes.

Le questionnement est **multiple** et permet un étalement des points alloués à chacune des parties. De plus, le niveau de difficulté est croissant dans la mesure du possible pour donner la chance à tous les participants de se faire valoir.

La plupart du temps, dans un problème comportant plusieurs sous-questions, chaque réponse est **indépendante** des autres réponses. Par exemple, on peut trouver la réponse de la seconde sous-question sans avoir trouvé la réponse à la première sous-question, etc.

Les responsables des épreuves, lors de la rédaction des Concours, **privilégieront** les problèmes composés respectant une présentation de ce type, en tout ou en partie, pour assurer le plus de souplesse aux Concours.

* * * * *

Le Comité central invite les créatrices et créateurs de problèmes à soumettre de nouveaux problèmes. Ces derniers verront leur nom inscrit dans les épreuves en plus de recevoir une somme de 100 \$ par problème retenu.

* * * * *

Dans la mesure du possible, une session de création collective est organisée à tous les deux ans. Surveiller la revue *Envol* ou le site des Concours à l'adresse www.optimath.ca pour plus de détails.

* * * * *

2.6 LES SOURCES DE REVENUS

Les commanditaires, principalement des universités, le Ministère de l'Éducation, des maisons d'édition, commanditent les Concours. Actuellement, **l'Université Laval** est le principal commanditaire au niveau national. Plusieurs constituantes de l'université du Québec accordent des bourses aux meilleurs finalistes de leur région. Quant à elles, les inscriptions des écoles permettent d'assumer divers frais d'organisation et la remise de prix.

* * * * *

3^e section : ORGANISATION DES CONCOURS

3.1 LE RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION D'UNE ÉCOLE ET LES ENSEIGNANTS

Au début de chaque année un formulaire d'inscription est envoyé dans toutes les écoles publiques et privées du Québec ainsi qu'aux écoles francophones du Canada. Pour s'inscrire, un responsable d'école remplit le formulaire et l'envoie au secrétariat des Concours. Les coûts d'inscription sont révisés à chaque année afin de permettre l'existence des Concours et ce, au plus bas prix possible.

Un rabais est accordé pour une inscription hâtive.

L'école inscrite recevra une confirmation et le reçu d'inscription.

1. Il peut y avoir deux responsables par école, un pour **Opti-Math** et un pour **Opti-Math +**
2. Plusieurs directions d'école reconnaissent cette responsabilité dans la tâche éducative de l'enseignante ou de l'enseignant.

Les autres enseignantes et enseignants ont aussi un rôle à jouer, ne serait-ce que celui d'encourager leurs élèves à faire des problèmes, d'en utiliser en classe de temps à autre.

L'enseignante ou l'enseignant peut servir d'intermédiaire entre ses élèves et la personne responsable de l'inscription

de l'école et accepter de participer à la surveillance et à la correction.

En résumé, la tâche du responsable de l'inscription d'une école consiste à :

1. Inscrire son école au secrétariat des Concours avant la date limite.
2. Établir et demander un budget école.
3. Encourager les enseignantes et enseignants de mathématique de son école à faire la promotion des Concours auprès des élèves.
4. Sélectionner les élèves de l'école qui participeront aux Concours selon les règles en vigueur.
5. Voir à l'organisation pour la passation des Concours.
 - Impression des documents pour la finale
 - Réservation du ou des locaux
 - Organisation de la surveillance
6. Organiser la correction dans son école et identifier les copies pour la correction nationale. (voir 3.4)
7. Distribuer les certificats aux finalistes et les autres prix aux élèves de son école, s'il y a lieu.

* * * * *

3.2 LA PRÉPARATION AUX CONCOURS

Plusieurs outils sont à votre disposition pour aider les élèves à se préparer aux Concours.

Ces documents viennent avec droit de reproduction :

- Les épreuves des dernières années avec les corrigés;
- L'ensemble des affiches de problèmes avec corrigé;

- L'ensemble CLUB de MATH 2.0 de Ghislain Desmeules: trois séries de problèmes (Séries A, B ou C) pour **Opti-Math** et deux séries (Séries D et E) pour **Opti-Math +** en .doc sur clé USB ou par lien internet.
- Un recueil informatisé des épreuves **Opti-Math** et **Opti-Math +** des 10 dernières années sur clé USB ou lien internet

* * * * *

3.3 LES ÉPREUVES FINALES

Contenu

Le contenu proprement dit consiste en une seule épreuve d'une durée de trois heures. Elle place l'élève devant des situations de résolution de problèmes non rattachées directement au contenu des programmes scolaires.

Pour chacun des Concours, **Opti-Math** et **Opti-Math +**, l'épreuve est la même pour tous les élèves, mais la correction est faite séparément pour chaque niveau et le rang des élèves est donné par niveau. Les élèves de chaque niveau ne sont donc comparés qu'entre eux. Les élèves de 1^{re} secondaire répondent aux 8 premières questions de l'épreuve **Opti-Math**, ceux de 2^e secondaire répondent aux 10 premières questions et les participants de 3^e secondaire répondent aux 12 questions. Les élèves de 4^e secondaire répondent aux 10 premières questions et ceux de 5^e secondaire répondent aux 12 questions de l'épreuve **Opti-Math +**. Les élèves de l'Éducation aux adultes sont intégrés aux élèves du secteur jeune, le responsable doit indiquer le niveau du participant.

La date

La finale du prochain concours **Opti-Math** se tiendra le **mercredi 22 mars 2023**

Consulter le site internet à l'adresse www.optimath.ca pour connaître les détails.

Les outils à apporter lors de la passation de l'épreuve

L'élève a la responsabilité de prévoir tout le matériel qui pourrait lui être utile pour la passation de l'épreuve : calculatrice, instruments de géométrie, papier quadrillé. Il peut consulter, au besoin, l'aide-mémoire préparé individuellement avant l'épreuve. Cet aide-mémoire est une feuille manuscrite de format lettre (8½ X 11) dont les deux côtés peuvent être utilisés. Aucun autre document de référence n'est autorisé. Tout appareil permettant la communication avec l'extérieur est interdit. (Tablette électronique, cellulaire, etc...)

* * * * *

3.4 LA CORRECTION DES CONCOURS

Les Concours sont corrigés à deux niveaux :

Première correction : la correction locale

La première correction est de niveau local et est entièrement organisée et gérée par le responsable de l'inscription de l'école.

Durant la correction locale, aucun résultat ne doit être inscrit sur les feuilles de l'élève. Les points accordés à chaque problème sont inscrits à l'endroit prévu à cet effet sur le cahier de réponses.

Cette correction détermine les finalistes de l'école.

Une école qui s'inscrit à **Opti-Math** peut acheminer un maximum de 9 copies pour la correction nationale. Une inscription à **Opti-Math +** permet l'acheminement d'un maximum de 6 copies pour la correction nationale (Équivalent à 3 copies par niveau).

Le nombre de finalistes de chaque niveau peut être au prorata de la participation des élèves de chaque niveau d'une école ou tenir compte de la qualité des résultats obtenus à un niveau afin d'assurer un meilleur classement des finalistes au niveau national.

Ainsi, parmi les six finalistes à **Opti-Math +** quatre peuvent provenir de 4^e secondaire et deux de 5^e secondaire ou tout autre arrangement.

Cette décision appartient au responsable de l'inscription.

Deuxième correction : la correction nationale

Les copies de ces finalistes sont alors recorrigées par un seul groupe de correcteurs lors d'une correction nationale, le plus tôt possible après la correction locale.

Cette deuxième correction est nécessaire pour que les mêmes critères et les mêmes barèmes soient accordés à tous les finalistes.

Quatre ou cinq sites sont choisis par le Comité central pour effectuer la correction nationale. Les critères de choix de ces lieux ne dépendent que de la possibilité de rassembler un nombre suffisant de personnes bénévoles dans un milieu.

Ayant profité de l'expérience de la correction locale, les membres du Comité central fixent des critères rigoureux au moment de la correction nationale. Ceci produira inéluctablement des disparités de résultats entre les deux corrections. *Il serait donc souhaitable de ne pas divulguer les résultats de la première correction.*

Une grande importance est attribuée à la démarche de l'élève. Lorsqu'il y a lieu, dans un problème, la bonne réponse n'est considérée que si la démarche est présente et les points sont attribués en majorité pour celle-ci.

Afin d'assurer l'équité dans cette deuxième correction, le nom, l'école et la région du concurrent n'apparaissent pas sur les copies. Seul apparaît le numéro d'identité attribué à chaque copie par le secrétariat.

* * * * *

4^e section : Tâches et Échéanciers

4.1 LE RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION D'UNE ÉCOLE ET LES ENSEIGNANTS

Dates	Le responsable de l'inscription d'une école et les enseignants
Octobre à janvier	<ul style="list-style-type: none">• Faire l'inscription de l'école au secrétariat des Concours.• Faire pratiquer les élèves à la résolution de problèmes.• Solliciter des commanditaires pour des prix aux participants de son école, s'il y a lieu.
Février et mars	<ul style="list-style-type: none">• Imprimer l'épreuve finale. (L'endos de la page d'identification du cahier de réponses de l'élève ne doit pas être une situation problème, puisqu'elle est enlevée et le reste du document codé pour la correction nationale).• Organiser la passation de l'épreuve finale pour la date fixée par le Comité central :<ul style="list-style-type: none">- liste des finalistes- réservation des locaux- liste des surveillants, etc.
Fin mars début avril	<ul style="list-style-type: none">• Organiser la correction dans son école.• Sélectionner et expédier les copies des élèves de son école qui seront soumises à la correction nationale, selon les quotas et critères établis à la section 3.4 de ce document.
Mai	<ul style="list-style-type: none">• Remettre aux élèves les certificats, les bourses et les prix.

4.2 LE COMITÉ CENTRAL DES CONCOURS ET LE SECRÉTARIAT

Dates	Le Comité central des Concours et le secrétariat
Mi-septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Acheminer le 1^{er} envoi : Cahier d'inscription des Concours et documents annexes.
Octobre à janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir les inscriptions et assurer le suivi. • Réviser les épreuves. • Assurer la mise en page des épreuves. • Alimenter le site internet.
Février	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la liste des écoles inscrites. • Faire une mise à jour des dernières informations pour la finale.
Début mars	<ul style="list-style-type: none"> • Expédier les épreuves finales aux responsables de l'inscription. • Confirmer le nombre de finalistes pour chacun des Concours.
Mars	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les corrections nationales.
Avril-mai	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir les copies des finalistes et monter le fichier pour la correction nationale. • Produire et envoyer le cahier des résultats. • Publier les résultats sur le site. • Préparer les certificats, les plaques, les bourses et les prix. • Expédier ces éléments aux responsables des inscriptions. • Préparer les ateliers pour la session du GRMS. • Former le Comité central des Concours pour l'année suivante.
Juillet-août	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'année. • Préparer le budget de la prochaine année. • Mettre en place le Comité et l'organisation de l'année suivante. • Solliciter les commanditaires. • Préparer les documents pour le 1^{er} envoi.



Invitation aux Québécois

Nous invitons les écoles qui se sont inscrites dans le passé à faire la promotion des Concours Opti-Math et Opti-Math + dans leur milieu et à se nommer un responsable de l'inscription aux Concours pour l'année en cours. Nous traiterons toute nouvelle inscription avec une grande attention.

Invitation aux francophones hors Québec

Jusqu'à maintenant, les Concours ont accueilli des inscriptions d'écoles ou d'institutions provenant de toutes les provinces canadiennes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique). Chaque école transige directement avec le secrétariat des Concours. Bienvenue à toutes les écoles francophones du Canada.

Ce Guide Général renferme tous les renseignements sur l'organisation des Concours. Il est disponible sur demande au secrétariat des concours ou peut être consulté sur le site à l'adresse www.optimath.ca.

**Concours Opti-Math et Opti-Math +
1000 rue Saint-Antoine
Terrebonne QC J6W 1P3**